

Institut d'Etudes Judiciaires

Affaire suivie par : Frédéric ALVES DOS SANTOS
☎ 02 38 49 26 69

Courriel : ifpec.deg@univ-orleans.fr

Note explicative relative à la constitution du dossier

Madame, Monsieur,

Le dossier d'inscription à l'examen d'entrée au CRFPA, session 2026, est composé de deux parties : la première est une demande d'inscription à l'examen, la seconde est un formulaire relatif à votre choix de matières pour les épreuves écrites d'admissibilité.

La demande d'inscription (1^{ère} partie) devra être transmise à la faculté impérativement par voie postale en lettre recommandée (en cas de litige, seul le justificatif de l'envoi en recommandé que vous aurez conservé fera foi), au plus tard le **31 décembre 2025**. La demande d'inscription devra être dûment remplie, avec toutes les pièces demandées (notamment le chèque de règlement des droits d'inscription à l'examen), **faute de quoi elle sera refusée**.

Le formulaire relatif à votre choix d'options pour les épreuves écrites (2^{ème} partie) devra être transmis à la faculté impérativement par voie postale, au plus tard le **30 avril 2026**, le cachet de la poste faisant foi. Il est indispensable qu'il ne comporte ni rature ni surcharge et qu'il ne subsiste aucun doute possible concernant vos choix.

Nous attirons votre attention sur le fait qu'une fois le formulaire réceptionné par le secrétariat de l'IEJ, **les choix seront définitifs** ; prenez le temps de la réflexion avant de le déposer.

Nous vous demandons également de nous signaler par courrier tout changement d'adresse en cours d'année et attirons votre attention sur le fait que tout courrier en retour sera classé sans suite pour :

- **timbrage insuffisant**
- **portant la mention « non retiré » quelqu'en soit le motif**

Vous en souhaitant bonne réception, soyez assuré, Madame, Monsieur, de notre considération distinguée.

Stéphanie MAUCLAIR
Fouad EDDAZI

Directeurs de l'I.E.J.

UNIVERSITE D'ORLEANS
INSTITUT D'ETUDES JUDICIAIRES

PHOTO

CENTRE REGIONAL DE FORMATION PROFESSIONNELLE D'AVOCATS

DOSSIER DE CANDIDATURE A L'EXAMEN D'ENTRÉE - SESSION 2026

1ERE PARTIE : DEMANDE D'INSCRIPTION

Madame Monsieur

Merci d'avoir une écriture lisible
pour les informations ci-contre

NOM de famille :

NOM d'usage (si différent) :

PRENOM : Adresse actuelle :

Né(e) le : à

Nationalité : CP : Ville :

Téléphone : / / / /
(Portable)

Email : @

Adresse pour l'envoi de la convocation (si différente) :
.....

CP : Ville : Tel : / / / /

TITULAIRE DES DIPLOMES SUIVANTS M 1 ET / OU M 2 :

Intitulé du diplôme	Année	Université
MASTER 1 :
MASTER 2 :

CANDIDATURES ANTERIEURES – ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Avez-vous déjà présenté l'examen d'entrée au CRFPA ? OUI NON

SI OUI Année Centre Admissibilité OUI NON

Année Centre Admissibilité OUI NON

Je soussigné(e),, atteste sur l'honneur ne pas m'être présenté(e) à cet examen plus de deux fois, comme le dispose l'article 52 alinéa 2 du décret n°91-1197 du 27 novembre 1991 : « Nul ne peut se présenter plus de trois fois à cet examen ».

Je déclare également ne pas avoir pris d'inscription dans une autre université pour le même examen - session 2026.

Fait à

Le

Signature :

Je prends note des informations suivantes :

- Tout dossier incomplet sera systématiquement rejeté.**
- Seuls les étudiants régulièrement inscrits à l'Institut d'Etudes Judiciaires d'Orléans peuvent déposer une candidature à l'examen organisé à l'Université d'Orléans.**

Date :

Signature :

PIECES A JOINDRE A LA DEMANDE D'INSCRIPTION

- 1.** Photocopie de la carte d'identité (recto-verso) ou passeport.
- 2.** Pour les étrangers, un extrait d'acte de naissance ou à défaut une photocopie du passeport ou de la carte de séjour.
- 3.** Copie du diplôme de maîtrise en droit ou copie de l'attestation de réussite de Master 1 en Droit, ou copie d'un diplôme reconnu équivalent pour l'accès à la profession d'avocat. Les étudiants qui suivent une formation en Master 1 en 2025/2026 doivent fournir un certificat d'inscription. Ils devront compléter leur dossier à la publication de leurs résultats.
La copie du diplôme ou l'attestation de réussite peut être fournie jusqu'au **1^{er} août 2026 (le cachet de la poste faisant foi)**
- 4.** Une photo d'identité (*à coller sur la première page du dossier*).
- 5.** 3 enveloppes libellées à vos noms et adresse.
- 6.** 3 timbres autocollants **au tarif en vigueur pour un poids de 20 gr. Ne pas coller les timbres sur les enveloppes.** Attention aux revalorisations tarifaires des services postaux : il est conseillé de choisir des timbres sans valeur faciale, qui ont l'avantage de correspondre à un poids et restent utilisables à l'identique en cas d'augmentation.
- 7.** Un chèque de **60,00 €** à l'ordre de Monsieur l'agent comptable de l'Université d'Orléans.

La demande d'inscription devra être envoyée au secrétariat de l'IEJ:

AU PLUS TARD LE 31 DECEMBRE 2025

Le dossier, comprenant les documents requis, doit être rempli et transmis dans les délais fixés, en lettre recommandée
(en cas de litige, seul le justificatif de l'envoi en recommandé que vous aurez conservé fera foi).

Aucun dépôt ne sera accepté à l'accueil ni dans un autre bureau.

Adresse d'expédition du dossier et renseignements :

UFR Collégium Droit, Economie, Gestion
Secrétariat de l'IEJ – Examen du C.R.F.P.A.
Rue de Blois – BP 26739 – 45067 Orléans cedex 2

master.droit.deg@univ-orleans.fr
Tel : 02 38 49 26 69 - Bureaux A 120 - 1^{er} étage

UNIVERSITE D'ORLEANS
INSTITUT D'ETUDES JUDICIAIRES

CENTRE REGIONAL DE FORMATION PROFESSIONNELLE D'AVOCATS

DOSSIER DE CANDIDATURE A L'EXAMEN D'ENTRÉE - SESSION 2026

2EME PARTIE : FORMULAIRE RELATIF AU CHOIX DE MATIERES

NOM de famille :

NOM d'usage (si différent) :

PRENOM : Né(e) le :

INSCRIPTION AUX EPREUVES

ÉPREUVES ÉCRITES D'ADMISSIBILITÉ

- | | | | |
|----------------------------|-------------------------|------------|------------|
| ● PREMIERE Épreuve Écrite | > Note de synthèse | > 5 heures | (Coeff. 3) |
| ● DEUXIEME Épreuve Écrite | > Droit des obligations | > 3 heures | (Coeff. 2) |
| ● TROISIEME Épreuve Écrite | > Epreuve pratique | > 3 heures | (Coeff. 2) |
| ● QUATRIEME Épreuve Écrite | > Epreuve de procédure | > 2 heures | (Coeff. 2) |

Choix des matières des troisièmes et quatrièmes épreuves :

Epreuve pratique		Epreuve de procédure
<input type="checkbox"/> Droit civil	ET	Procédure civile, modes amiables de résolution des différends et modes alternatifs de règlement des différends
<input type="checkbox"/> Droit des affaires	ET	Procédure civile, modes amiables de résolution des différends et modes alternatifs de règlement des différends
<input type="checkbox"/> Droit social	ET	Procédure civile, modes amiables de résolution des différends et modes alternatifs de règlement des différends
<input type="checkbox"/> Droit pénal	ET	Procédure pénale
<input type="checkbox"/> Droit administratif	ET	Procédure administrative et modes amiables de résolution des différends
<input type="checkbox"/> Droit international et européen	ET	<input type="checkbox"/> Procédure civile, modes amiables de résolution des différends et modes alternatifs de règlement des différends OU <input type="checkbox"/> Procédure administrative et modes amiables de résolution des différends
<input type="checkbox"/> Droit fiscal	ET	<input type="checkbox"/> Procédure civile, modes amiables de résolution des différends et modes alternatifs de règlement des différends OU <input type="checkbox"/> Procédure administrative et modes amiables de résolution des différends

ÉPREUVES ORALES D'ADMISSION

- PREMIERE ÉPREUVE ORALE > Exposé-entretien > (Coeff. 4)

Exposé de 15 minutes puis entretien de 30 minutes avec le jury

- DEUXIEME ÉPREUVE ORALE > Langue (Anglais) > (Coeff. 1)

Je prends note des informations suivantes :

- Aucun changement ne sera accepté dans le choix des matières après réception du présent formulaire par le secrétariat de l'IEJ.**

Date :

Signature :

Le formulaire relatif au choix de matières devra être envoyé au secrétariat :

AU PLUS TARD LE 30 AVRIL 2026
Délai de rigueur, le cachet de la poste faisant foi

Aucun dépôt ne sera accepté à l'accueil ni dans un autre bureau.

Adresse d'expédition du dossier et renseignements :

UFR Collégium Droit, Economie, Gestion
Secrétariat de l'IEJ – Examen du C.R.F.P.A.
Rue de Blois – BP 26739 – 45067 Orléans cedex 2

Ifpec.deg@univ-orleans.fr
Tel : 02 38 49 26 69 - Bureaux A 120 - 1^{er} étage